Ce texte a été retiré par son auteur le 17 avril 2023



ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le XXX.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

pour le développement des méthodes alternatives à l'expérimentation animale,

présentée par Mesdames et Messieurs

Vincent LEDOUX, Karl OLIVE, Brigitte LISO, Sarah TANZILLI, Jean-Marc ZULESI, Fabienne COLBOC, Robin REDA, Violette SPILLEBOUT, Bertrand BOUYX, Guy BRICOUT, Lionel ROYER-PERREAUT, GUILLEMARD, Lysiane MÉTAYER, Jean-Philippe ARDOUIN, Philippe FAIT, Corinne VIGNON, Christophe PLASSARD, Véronique RIOTTON, Fanta BERETE, Damien ABAD, Cécile RILHAC, Quentin BATAILLON, Sandrine LE FEUR, Laure MILLER, Anne-Laurence PETEL, Brigitte KLINKERT, Nicolas PACQUOT, Éric PAUGET, Yannick HAURY, Olivier FALORNI, Karine LEBON, Thierry FRAPPÉ, Béatrice ROULLAUD, Anne-Laure BABAULT, Christine ENGRAND, José BEAURAIN, Benoît BORDAT, Kévin MAUVIEUX, Nathalie Da CONCEICAO CARVALHO, Christophe BARTHÈS, Christophe NAEGELEN, Ian BOUCARD, Julien ODOUL, Géraldine GRANGIER, Jorys BOVET,

députés.